

NOTRE ÉQUIPE :

Composée en partie d'assistants de service social et d'une conseillère en économie sociale et familiale, accompagne les salariés du BTP dans leur vie professionnelle et personnelle sur différentes thématiques.



SERVICE SOCIAL
DU TRAVAIL
INTERENTREPRISES



NOS POINTS DE CONTACT

(SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)

- 75  8 rue Auguste Perret
75013 **PARIS**  59 rue des Pyrénées
75020 **PARIS**
- servicesocial.ssi1@apas.asso.fr
- 78  44 rue Letort
75018 **PARIS**  24 rue Guilloteaux Vatel
78150 **LE CHESNAY-ROCQUENCOURT**  26 rue Saint Roch
78200 **MANTES-LA-JOLIE**
- servicesocial.ssi2@apas.asso.fr
- 91  72 rue Jean Argeliès
91260 **JUVISY-SUR-ORGE**
- servicesocial.ssi5@apas.asso.fr
- 92  43 rue de Bellevue
92100 **BOULOGNE**  27-31 rue d'Arras
92000 **NANTERRE**
- servicesocial.ssi3@apas.asso.fr
- 93  29 rue de Paris
93000 **BOBIGNY**
- servicesocial.ssi4@apas.asso.fr
- 94  31 cours des Juilliottes
94700 **MAISONS-ALFORT**
- servicesocial.ssi5@apas.asso.fr
- 95  30 rue Francis Combe
95000 **CERGY**
- servicesocial.ssi4@apas.asso.fr

Conception graphique : APAS-BTP - Service Communication - édition juin 2023.



ÉCOUTER
ANALYSER
AGIR
ACCOMPAGNER

Restons en contact :

01 84 990 990

www.apas.asso.fr

 [apasbtpasso](https://www.facebook.com/apasbtpasso)

 [apas-btp](https://www.linkedin.com/company/apas-btp)

 [apasbtp](https://twitter.com/apasbtp)

 [apasbtp](https://www.instagram.com/apasbtp)

Ce service est dédié uniquement aux salariés des entreprises d'Île-de-France adhérentes à l'APAS-BTP.

L'APAS-BTP propose un service social du travail interentreprises

Les assistants de service social interviennent au plus près des entreprises adhérentes et des bénéficiaires du BTP.

DOMAINES D'INTERVENTION



SANTÉ

prévoyance, mutuelle, maladie, accident du travail, invalidité, décès



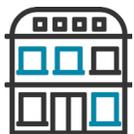
FAMILLE

accès aux droits, prestations familiales, soutien à la parentalité, séparation, divorce



TRAVAIL

arrêt de travail, aptitude, orientation, fin de carrière



LOGEMENT

accompagnement aux démarches, ouverture de droits (CAF, action logement, hébergement d'urgence...)



BUDGET

gestion budgétaire, endettement, surendettement, saisie...



RETRAITE

sessions d'information, mise à jour de carrière, aide à la construction de dossier, suivi des demandes de constitution, suivi et liquidation de dossier

L'assistant de service social **est tenu au secret professionnel** (articles 226-13 et 226-14 du Code pénal).

Les entretiens se déroulent en toute confidentialité.

De l'apprentissage à la fin de carrière

L'assistant de service social vous accompagne en partenariat avec les organismes de la profession (services de santé au travail, caisse des congés payés, PRO BTP) et s'appuie sur un réseau (CRAMIF, CAF, CPAM, CNAV, organismes sociaux de proximité).

DOMAINES DE COMPÉTENCES

